Processus de gestion des absences

La gestion des absences lors des sessions de formation reste un sujet central puisque l'assiduité et l'implication du stagiaire sont avant tout les clés de la réussite de la formation. C'est la raison pour laquelle UNIACCES propose un processus de gestion des absences permettant une adaptation aux différentes situations rencontrées.

Absence prévue et justifiée ou non prévue mais justifiée	**En intra**	Proposition d'inscription d'un autre salarié en remplacement	Proposition d'une autre session si possible pour l'absent	pas d'impact financier. Pas de modification de facturation
	En inter	Proposition d'une autre session si possible pour l'absent		Pas de facturation en dehors des frais annexes si le délai de prévenance n'est pas respecté selon les modalités de la convention signée
Absence non prévue sans justification	**En intra**	appel du responsable de l'organisme de formation au responsable d'établissement du stagiaire	Proposition d'une autre session si possible pour l'absent	Pas d'impact financier. Pas de modification de facturation
	En inter	appel du responsable de l'organisme de formation au responsable d'établissement du stagiaire ou bien directement auprès du stagiaire pour les inscriptions individuelles	Proposition d'une autre session si possible pour l'absent	Si accord pas de facturation Si désaccord facturation ou non selon les modalités de la convention préétablie et signée des 2 parties

Contact : Thierry BILLOIS – Assistant de Direction – Référent administratif des stages
3 Bd St Germain – 35300 Fougères - 02 30 03 94 60 - 07 68 01 46 61 - thierry.billois@uniacces.fr